

## Fil infos

PYRÉNÉES-ORIENTALES | Aménagement - Urbanisme | 24/02/2014

### Saleilles : un lotissement en faveur des primo-accédants



La commune de Saleilles lance un nouveau lotissement communal, « Le Canigou » comprenant 144 lots (6,2 ha, parcelles de 170 à 550 m<sup>2</sup>). « Ce lotissement est l'avenir de Saleilles, car j'ai voulu que des parcelles soient accessibles aux jeunes primo-accédants », indique François Rallo, le maire sortant, lors de la pose de la première pierre, ce 22 février. La commune a attribué, fin 2013, la première concession d'aménagement en permis d'aménager des P.-O. à l'aménageur et promoteur Angelotti. Ce lotissement sera porté par la SAS « Le Canigou » (75 % Angelotti, 25 % Moreau Investissement). L'architecte coordinateur est le Perpignanais Jacques Outier.

#### 92 parcelles à prix plafonnés

« La commune a plafonné à 205 € le prix du m<sup>2</sup> de 92 parcelles, assorti de critères. Un travail est en cours sur le cahier des charges » précise Yohann Moreau, le directeur de l'agence Angelotti de Perpignan, qui lancera la commercialisation prochainement. La livraison des premières parcelles est prévue pour la fin de l'année. « Cette approche de la commune est louable, mais pour l'accès au financement, les banques sont un peu en retrait notamment sur les primo-accédants. Il faudrait que le gouvernement les obligent à faire de la primo-accession ou alors de développer le crédit très long terme de 30 ans », indique Pierre-Louis Angelotti, le PDG du groupe éponyme, présent à cette occasion. Le maire s'est dit satisfait du partenariat tissé avec le groupe Angelotti qui s'engage à suivre l'opération jusque dans la finalisation des constructions et « qui a par ailleurs acquis d'autres terrains sur la commune pour des opérations futures ».